

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1556

présenté par

M. Lorion, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Guion-Firmin, M. Le Fur, Mme Louwagie,
Mme Bassire, M. Hetzel, M. Door, Mme Kuster, M. Kamardine, Mme Ramassamy et Mme Dalloz

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.